



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

Généralisation du domaine de la précarité dans l'Éducation nationale

En cette rentrée 2016, le principal objectif du ministère a été de communiquer pour montrer que tout s'était très bien passé : aucun problème de sécurité *grâce à la mise en place de mesures fortes* et aucun élève sans enseignant-e dans la classe. Pour d'autres, soucieux également de communiquer positivement, les réelles nouveautés résidaient dans la mise en place des nouveaux programmes, l'augmentation et l'élargissement du versement de l'ISAE ou les nouveaux moyens donnés aux directeur-trices.

Pour la CGT Éduc'action, la très grande nouveauté de cette rentrée est malheureusement la généralisation du recours aux personnels enseignants précaires dans les écoles. En effet, si ce type de recours est largement installé dans le second degré (elles-ils sont près de 30 000 !), il n'en était pas de même jusqu'à présent dans le primaire. Depuis cinq ou six ans, quelques départements seulement en ont eu besoin. Si le cas le plus emblématique et problématique reste la Seine-Saint-Denis, d'autres départements parisiens ainsi que le Rhône y ont eu recours.

Mais cette année, les exemples, provenant de toute la France, de recrutements massifs des personnels contractuels indiquent clairement que nous assistons à la généralisation de cette gestion des ressources humaines par le ministère, les rectorats et les DSDEN. Ces derniers font d'ailleurs le plus souvent le choix de ne pas avoir recours aux listes complémentaires issues du concours de recrutement de professeur-es des écoles comme c'était généralement le cas auparavant. Le ministère a donc clairement fait le choix de couvrir les besoins en personnel par la précarité.

À l'heure où la communication autour de la création des 60 000 postes bat son plein, nous avons avec ces données, la preuve par l'exemple que la véritable volonté politique n'est pas de générer des emplois publics, mais bien de poursuivre une politique qui n'a jamais donné et ne donne pas la priorité à l'École et qui la fragilise davantage.

Le gouvernement n'est pas revenu sur les suppressions de postes de la période 2007-2012 ; ayons une pensée pieuse pour les 5 000 postes de RASED supprimés... Après avoir utilisé les stagiaires "masterisés" comme moyens d'enseignement, avec ces actuels recrutements massifs de personnels précaires et avec la Loi Travail, le gouvernement enfonce un nouveau coin dans le statut de la Fonction publique.

La CGT Éduc'action dénonce et condamne cette situation et se battra partout où cela se joue pour exiger le recrutement de personnels statutaires et formés et pour l'arrêt du recrutement de personnels précaires.

Montreuil, le 26 septembre 2016